

INTRODUCTION

Quoi qu'on fasse, on reconstruit toujours le monument à sa manière.
Mais c'est déjà beaucoup de n'employer que des pierres authentiques.

Marguerite Yourcenar,
Carnets de notes de « Mémoires d'Hadrien », 1953.

Pour reconstruire le « monument » Hadrien, Marguerite Yourcenar a consulté et rassemblé tout ce qui pouvait témoigner de la vie de l'empereur par l'intermédiaire des diverses sources qui nous sont parvenues, vestiges, textes, représentations, menant en cela un travail d'historien et, plus encore, de philologue – dans le droit fil de sa formation. Au-delà, depuis le voyage à la villa Adriana qu'elle fit en 1922, elle n'eut de cesse de s'imprégner des lieux fréquentés, des paysages admirés, des amitiés tissées afin de (re)construire le personnage de son roman, satisfaisant au travail de l'écrivain. Pourtant, le terrible aveu de cette « note » est celui d'une tentative perdue d'avance, d'un échec annoncé, de l'impossibilité sinon de connaître tout à fait ce passé définitivement révolu, du moins, d'en donner à voir une image précise. Seul le caractère originel, « authentique » des matériaux utilisés importe ; le reste ne résulte que de notre interprétation et peut-être, aussi, de notre imagination.

Car l'Antiquité fascine et les ruines qui subsistent de cette époque, étonnamment bien conservées et presque encore vivantes, ont contribué à la construction d'un imaginaire de la ville romaine. Le XIX^e siècle découvre les grands sites de la Méditerranée et se passionne pour ces vestiges, élaborant l'image d'une ville antique étincelant de blancheur et dont les monuments rivalisent de magnificence par la splendeur de leurs marbres. Les fontaines ne sont pas en reste, elles dont l'image antique est comme recrée par leurs parangons baroques qui ornent les villes de l'Europe moderne,

Rome en tête. Elles ne s'offrent pourtant à nous que sous forme de vestiges épars, ruines de maçonneries ou de blocs de taille, parfois accompagnées de tuyaux et de statues. Elles sont mêmes un peu plus mortes que d'autres constructions, théâtres ou arcs de triomphes, puisque l'eau qui les animait et qui était leur raison d'être n'y coule plus.

L'objectif de cet ouvrage est donc de reprendre l'étude de ces « pierres authentiques » et d'en proposer une nouvelle interprétation. Il n'importe pas tant de considérer la technique hydraulique, abordée essentiellement pour ses implications urbanistiques et architecturales, économiques et sociales, que l'architecture, dans ses aspects décoratifs et pratiques. L'analyse ambitionne plus largement de penser la civilisation urbaine, les aménagements de la ville antique et ses transformations, mais aussi les moyens techniques et financiers mis au service de sa parure monumentale. En somme, il s'agit, comme le notait encore Yourcenar, de « refaire du dedans ce que les archéologues du XIX^e siècle ont fait du dehors ».

Et beaucoup a été fait, parce que tout restait à étudier, pour les archéologues européens, de ces régions du nord de l'Afrique alors récemment colonisées par les puissances impériales occidentales, au premier rang desquelles la France. Une production prolifique s'en est suivie, tantôt publiée dans des ouvrages et des revues spécialisées, tantôt restée inédite. Mon premier travail a consisté à dépouiller de façon systématique les rapports de mission (*AMS*, *NAMS*, *BCTH*) et autres

périodiques, les *Enquêtes sur les installations hydrauliques* et les récits des voyageurs modernes, en commençant avec les index principalement à partir des mots-clés « fontaine » et « nymphée ». C'est dans un second temps que les atlas archéologiques ont constitué un outil essentiel mais, n'étant pas dotés d'index, et au regard du nombre de notices, ils ne pouvaient faire l'objet d'une vérification systématique. Ce n'est qu'après avoir identifié une fontaine sur un site que les références bibliographiques ont pu être complétées grâce aux notices des atlas. Leur publication, à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, a permis aux auteurs de proposer un état de la recherche sur chacun des sites présentés. Ces renseignements ont été précieux pour le présent ouvrage, en ce qui concerne les fontaines mais également le système hydraulique des villes pour lequel les données sont disséminées et inégales – fait paradoxal quand on sait l'engouement qu'avaient suscité les *Enquêtes*. Parmi les études parues ensuite sur le sujet, la thèse de Pierre Aupert sur le nymphée de *Tipasa*, publiée en 1974, a constitué un point de départ essentiel. Monographie du monument, d'une part, pré-inventaire des fontaines africaines, d'autre part, l'ouvrage demeurait pour le champ africain une référence, dont il a fallu aussi se distinguer.

Les recherches en archives ont complété cette documentation publiée, apportant des sources iconographiques – plans et photographies – essentielles à la compréhension de vestiges ayant souvent subi des dégâts importants depuis leur mise au jour. L'un des principaux fonds pour l'Afrique romaine, et en particulier la Tunisie, est celui de la famille Poinssot, désormais accessible à la Bibliothèque de l'INHA (collections Jacques Doucet), auquel viennent s'ajouter les archives de Noël Duval, en cours de transfert mais dont certains documents m'avaient été communiqués par le propriétaire. À Aix-en-Provence, les archives du centre Camille Jullian et certains dossiers

de chercheurs versés aux Archives d'Outre-mer ont enrichi la documentation principalement relative à l'Algérie.

Parallèlement, j'ai procédé à des vérifications sur le terrain en 2009 et 2010. Au Maroc, en Algérie¹ et en Tunisie, une mission m'a permis de contrôler sur site l'état des vestiges et d'en identifier d'autres. L'observation directe était nécessaire pour compléter les publications anciennes qui faisaient peu de cas de détails techniques et d'éléments de construction pourtant déterminants dans l'interprétation du fonctionnement et des transformations des édifices. En Tunisie, une seconde mission² a eu pour objectif de relever et d'étudier de manière plus précise les fontaines de quatre sites, *Thuburbo Maius*, *Sua*, *Sufetula* et *Sufes*. Une mission en préparation en Libye n'a pu avoir lieu et l'étude s'est uniquement fondée sur les publications, toutefois récentes, consacrées à *Lepcis Magna* et, dans une moindre mesure, à *Sabratha*.

Le sujet de cet ouvrage recouvre des réalités diverses. L'emploi du terme *fontaine monumentale*, dont la première occurrence dans la littérature archéologique est attestée chez J.-P. Cèbe dans son article consacré aux fontaines de Sbeitla³, reste suffisamment généraliste pour ne pas interférer avec les problèmes de terminologie antique. Toutefois, j'utilise indifféremment les termes *fontaine monumentale* et *nymphée* puisque leur distinction semble disparaître dès le II^e siècle et que les termes latins sont, dans tous les cas, plus nombreux et difficiles à traduire⁴. La plupart du temps, c'est le nom d'usage d'un édifice qui est employé – par exemple le nymphée de *Tipasa*, le Grand Nymphée de *Lepcis Magna*, le *lacus* de Dougga –, afin de faciliter l'identification du monument pour le lecteur.

Le terme *fontaine* désigne un « dispositif aménagé par l'homme pour faciliter la prise d'eau⁵ ». L'épithète *monumental* est

¹ Autorisation du Ministère de la Culture, n° 475DPLBCVC/MC du 4 mai 2010; Convention avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés n° 253/DG/61/SDPPC/2010 du 5 mai 2010.

² Autorisation de l'Institut national du Patrimoine

n° 435 du 6 février 2010.

³ Cèbe 1957.

⁴ Pour une discussion sur la terminologie, voir *infra* chap. 2.

⁵ *DMAGR* 3, p. 92.

une formulation moderne à double sens⁶. À l'origine dérivé du latin *monumentum* qui désigne le mémorial, l'édifice commémoratif, le substantif français *monument* désigne dès le XVIII^e siècle un édifice remarquable. Par la suite, l'adjectif est employé pour qualifier le caractère imposant et grandiose d'une construction. La double signification de la monumentalité, son aspect matériel, visuel, et sa valeur de mémoire, intentionnelle ou comprise a posteriori, est théorisée au début du XX^e siècle⁷.

Deux critères sont retenus pour intégrer les édifices à la catégorie des fontaines monumentales. Premièrement, la notion de monumentalisation, c'est-à-dire le développement de l'architecture et d'éléments décoratifs distinctifs, parmi lesquels la sculpture architecturale, la statuaire et l'épigraphe. Ce n'est pas tant la dimension que la recherche architecturale et le « caractère majestueux » de l'édifice qui jouent comme conditions de la monumentalité. En somme, c'est l'élévation du monument qui est prise en considération, même si l'état de conservation n'en offre pas une image complète mais seulement une connaissance partielle. Ainsi, le petit nymphée d'*Agbia*⁸, dont les dimensions réduites ne répondent pas aux modalités monumentales, ne sera pas pris en compte.

Deuxièmement, le caractère autonome de l'édifice en contexte urbain est retenu. La définition de la ville est toujours délicate à appréhender et varie selon les périodes envisagées, depuis le Bronze ancien jusqu'à l'Antiquité tardive. L'élément urbain est donc défini ici par l'existence d'un réseau viaire et d'un centre « monumental » qui accueille les principaux bâtiments publics, civils, politiques et édifices de loisirs. Le sujet porte sur les fontaines indépendantes de tout autre monument, visibles et accessibles depuis la rue,

construites « pour elles-mêmes », monuments à part entière. Sont ainsi exclues les fontaines domestiques – de thermes ou de latrines – quelles que soient leurs dimensions. De même, ne sont pas pris en considération les monuments situés en-dehors des villes, ce qui exclut la plupart des sanctuaires de sources. Par exemple, je n'étudierai ni le nymphée d'Henchir Tamesmida⁹ ni celui de Zaghouan¹⁰, situés en contexte extra-urbain : si l'architecture de ces édifices a pu avoir une incidence sur la forme de certaines fontaines monumentales, leur construction en-dehors d'un centre urbain leur confisque toute visibilité et fréquentation quotidiennes, et leur fonction principalement religieuse leur confère un statut singulier. De même sera exclue la fontaine du marché de *Bulla Regia*¹¹, associée à un édifice, en l'occurrence un *macellum*. Je n'intégrerai pas moins à l'argumentaire des fontaines exclues du catalogue, y compris des exemplaires issus d'autres régions méditerranéennes.

L'étude s'étend à toute l'Afrique romaine, dont le territoire est compris entre l'Atlantique à l'ouest, la Méditerranée au nord et le désert au sud, avec une frontière, le *limes* (fig. 1). Sa délimitation à l'est est plus délicate : la région la plus orientale, la Cyrénaïque, est aujourd'hui située dans des terres comprises entre la Méditerranée au nord, le fond de la Grande Syrte à l'ouest et l'Égypte à l'est. La frontière entre Orient et Occident est marquée par l'Autel des Philènes, ce bornage mythique qui fixe la limite entre la province d'Afrique proconsulaire, à partir de Dioclétien la Tripolitaine, et la Cyrénaïque¹². Or cette région est rarement incluse dans le territoire de l'Afrique du Nord précisément « romaine » : si son territoire est inclus dans un même espace géographique, sa culture est, depuis la colonisation grecque du VII^e siècle av. J.-C., d'influence hellénique. Sa

⁶ Thomas 2007b, p. 2-4.

⁷ Riegl 2016.

⁸ Carton 1897, p. 51; Aupert 1974, p. 91.

⁹ Saladin 1887, p. 154; Rakob 1969-1970, p. 140; Aupert 1974, p. 85; Letzner 1999, n° 269, p. 413.

¹⁰ AAT, 25.104; Rakob 1969-1970; Rakob 1974.

¹¹ Beschouch – Hanoune – Thébert 1977, p. 89; De

Ruyt 1983, p. 48-52, fig. 18-20; Letzner 1999, n° 277, p. 417-418.

¹² Gsell 1914-1928, 1, p. 451-454; Stucchi 1975, p. 597-603; Malkin 1990, avec la bibliographie antérieure sur l'identification du site à Ras-el-Aali dans le désert libyen. Cf. *Philènes, Autel des frères*, s.v. dans Lipiński 1992, p. 351.

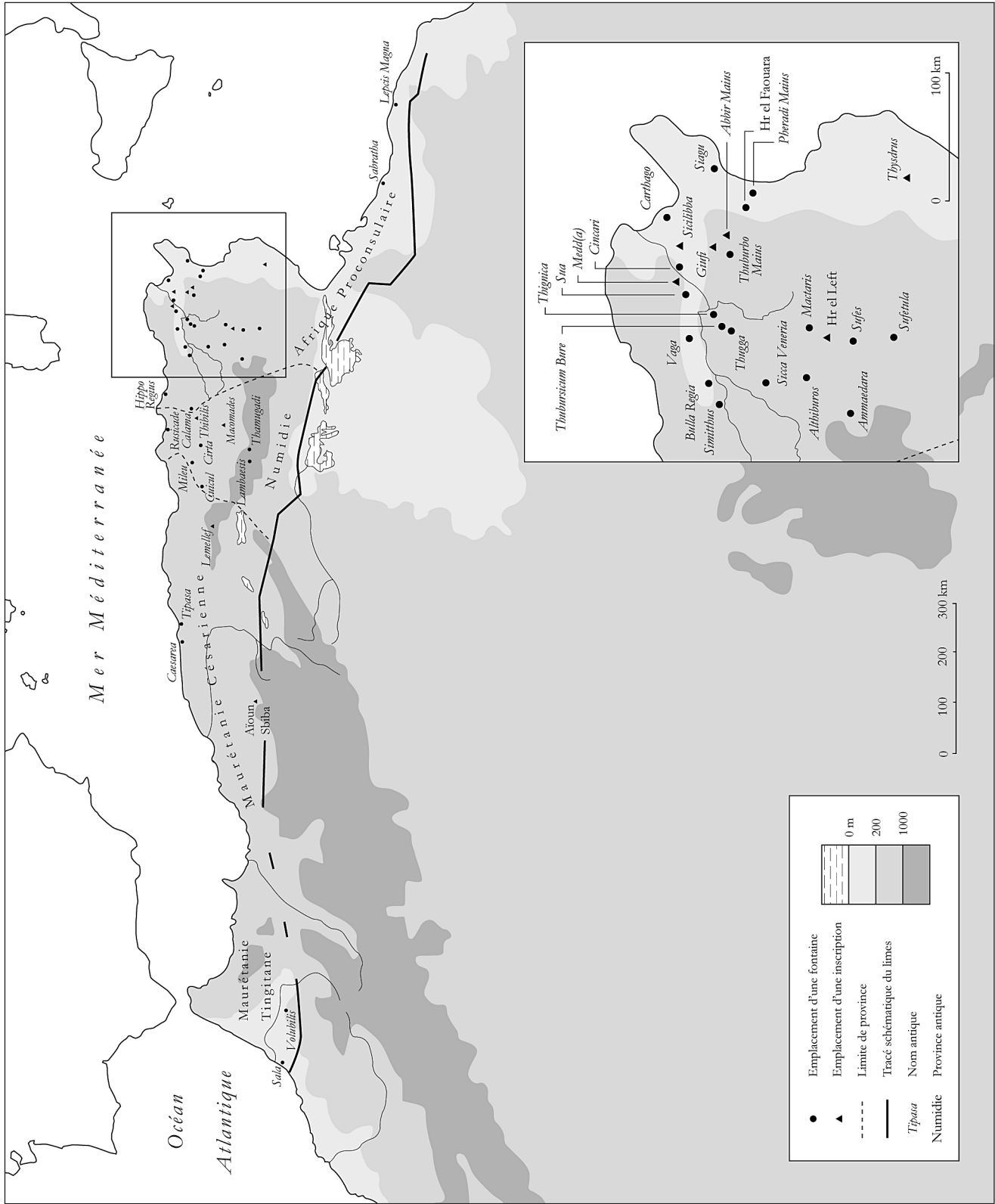


Fig. 1 – Carte de l'Afrique romaine au III^e siècle ap. J.-C. indiquant les sites de provenance des monuments et inscriptions du corpus.

capitale Gortyne est située en Crète et c'est la langue grecque qui y est d'ailleurs pratiquée, alors que le latin est la langue véhiculaire de la population installée entre l'Autel des Philènes et l'Atlantique. La région n'est pas prise en compte dans le présent corpus.

Le cadre géographique s'est fixé d'emblée. Ce sont donc les frontières d'une extension maximale de la région, celles atteintes sous la dynastie des Sévères, qui ont été retenues¹³. Cantonner l'analyse à une province aurait été réducteur et aurait atténué la portée de l'étude. C'est en incluant le territoire jusqu'aux confins de l'Afrique antique, sans négliger des provinces souvent marginalisées, Maurétanie tingitane et Tripolitaine (Proconsulaire orientale), qu'il est possible de mieux cerner les particularités, les similitudes et les disparités entre les régions, de mieux comprendre d'où viennent les influences et comment elles se propagent. Le découpage des provinces de ce début du III^e siècle évite la compartimentation de l'Antiquité tardive, après la réorganisation des provinces sous Dioclétien, même si plusieurs monuments du corpus sont construits après cette date.

Le cadre chronologique s'est imposé. En effet, bien qu'il soit difficile de dater toutes les fontaines étudiées, leur construction est généralement comprise entre le II^e et le IV^e siècle. Toutefois, les sources épigraphiques dépassent ces bornes chronologiques et permettent à l'argumentaire de s'étendre jusqu'à la fin de l'occupation byzantine.

Les travaux menés ces vingt dernières années, favorisés par le premier colloque de la *Cura aquarum* tenu en 1994¹⁴, ont contribué à améliorer la connaissance sur de nombreux aspects de l'hydraulique des villes romaines. Les conclusions d'un congrès à New York en 1996 dessinaient de nouvelles perspectives, insistant sur la nécessité – à partir d'un examen de la documentation ancienne mais aussi de

nouvelles investigations de terrain – d'appréhender la gestion de l'eau dans son ensemble et de mettre en relation les études hydrogéologiques et les techniques d'alimentation. Il était également proposé de favoriser l'étude de certains territoires afin de mieux distinguer des particularités régionales et, à l'échelle de l'empire, de déterminer si les différences résultaient de facteurs climatiques et géologiques ou réassortissaient à des influences culturelles, notamment préromaines¹⁵. En ce qui concerne l'Afrique, le programme ANR *EauMaghreb* a mis en place des réflexions pluridisciplinaires et a renouvelé la conception de la gestion de l'eau dans de nombreux territoires¹⁶.

Quarante ans après la thèse de Pierre Aupert consacrée aux fontaines monumentales africaines¹⁷, de nombreuses questions surviennent, se saisissant de ces nouvelles perspectives.

L'ambition d'envisager l'ensemble de la gestion de l'eau et de s'attacher plus particulièrement aux fontaines m'amène à examiner l'hydraulique, la ville, le décor, l'évergétisme – autant d'éléments qui conjuguent une conception large de la circulation et des usages de l'eau et qui suscitent un ensemble de questions. Comment étudier l'hydraulique en Afrique et à partir de quelle documentation? Que sait-on des techniques de construction et du fonctionnement hydraulique des fontaines? Quelle restitution de leur architecture peut-on proposer? Dans quelle mesure l'étude des fontaines permet de mieux comprendre le réseau hydraulique urbain? Quelle place ces fontaines, cruciales au regard du développement urbain, occupent-elles dans la ville? Enfin, quelles évolutions et particularités présente l'époque tardive?

J'ai choisi une approche thématique pour présenter les données et développer l'argumentation. À partir d'une réflexion sur la docu-

¹³ *Carte Salama* 2010, p. 48-49. Sur le développement urbain, Février 1982, p. 348-360.

¹⁴ *Cura aquarum* 1996.

¹⁵ Wilson 2001a notamment.

¹⁶ Deux colloques ont été organisés : *Les ressources en*

eau des cités et de leurs territoires en Maurétanie tingitane (Banasa, Kouass, Lixus, Rirha, Sala, Tanger, Thamusida, Volubilis, Zilil), Rabat, 27-28 février 2009 (à paraître); Brouquier-Reddé – Hurllet 2018.

¹⁷ Aupert 1974.

mentation à disposition et sur l'objet d'étude, une analyse plus technique porte ensuite sur les composantes des édifices du corpus, avant de situer ces derniers dans leur contexte historique, économique et social.

L'ouvrage comprend trois parties. Dans un premier temps, l'histoire des explorations archéologiques en Afrique du Nord est retracée, soulignant les enjeux passés et présents dans l'étude de l'hydraulique antique. La définition de l'objet d'étude est ensuite abordée d'un point de vue terminologique et confrontée à la question moderne de la classification. La présentation d'une vaste fresque chronologique des fontaines dans l'Antiquité, dans laquelle sont convoqués des exemples de tout l'empire, se donne pour objectif de situer l'Afrique dans un contexte géographique plus vaste et de spécifier la diffusion de modèles.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse technique et architecturale des fontaines monumentales, à partir des données recueillies dans les notices du catalogue. L'objectif est d'identifier les particularités des fontaines africaines d'un point de vue technique et d'en proposer une synthèse. L'étude des fontaines

au sein du système hydraulique urbain soulève des questions sur les contraintes inhérentes à leur alimentation et sur les choix d'implantation. Ce sont aussi les sources littéraires et iconographiques qui, en complément des vestiges archéologiques, permettent d'aborder le problème de la restitution architecturale des monuments.

Cette étude formelle conduit, dans un dernier temps, à analyser les interventions relatives aux aménagements hydrauliques et la perception des fontaines dans le tissu urbain. Il s'agit de contextualiser les fontaines monumentales, dans la ville et le réseau hydraulique, pour comprendre les motivations des bâtisseurs. L'étude épigraphique invite, en outre, à aborder les questions de prise de décision et de financement des constructions, mais aussi les facettes religieuses des fontaines monumentales. À terme, il importe de comprendre des phénomènes sociaux, relatifs à la gestion de l'eau, aux conditions et au déroulement des travaux, à l'aménagement des édifices et à leur importance dans la vie quotidienne dans l'Antiquité.